

que le moment lui permettait et vint étouffer ce commencement de rébellion avant qu'elle n'eût pu s'étendre. C'était une *lutte* de fin contre fin, d'obstiné contre obstiné, et d'un côté comme de l'autre on prolongeait les hostilités. Le soi-disant prince savait qu'avec ses seules forces il ne pourrait pas tenir tête longtemps à Léon; par des promesses et des manèges il se gagna les braves chevaliers des deux ordres des Hospitaliers et des Templiers. Depuis quelque temps, ces derniers n'étaient plus en bons termes avec Léon, parce qu'il leur avait pris la forteresse de Gasdim que Saladin, lors de son invasion, avait laissée de côté. Quant aux autres chevaliers, il paraît qu'ils avaient aussi quelque raison d'en vouloir à Léon contre lequel ils s'unirent avec le Comte de Tripoli, ce fils dénaturé de Bohémond III. Ce nouveau contretemps ne découragea nullement Léon. Il vint rapidement assiéger Antioche et la serra de près. Il croyait que toute la ville n'épouserait pas la cause du Comte et qu'elle respecterait les traités d'alliance et les actes passés.

De son côté, le Comte voyant que les Chevaliers ne parviendraient pas à repousser Léon, anima contre lui son voisin le plus proche et son plus terrible ennemi, le Sultan d'Iconie, Kelidge Arslan II Keïkhosrou. Léon eut alors à s'opposer à quatre et même cinq puissances dont il était entouré; car le Sultan d'Alep fut excité lui aussi<sup>162</sup> par le Comte de Tripoli, à venir prêter main-forte à son coreligionnaire, le Sultan d'Iconie contre Léon. Celui-ci, ayant fait surprendre par ses espions les envoyés du Comte, leur fit avouer tout ce que leur maître tramait contre lui. Pris de peur, ils dirent tout ce qu'il en était. Alors Léon jugea qu'il devait avant tout se jeter sur le plus fort: il s'éloigna d'Antioche et fit irruption dans le pays de celui qui portait le même nom que lui, *lion*, et s'appelait aussi glaive (Kelidje), et fit reculer ce dernier. Ensuite, il détacha les Chevaliers du parti du Comte qu'il vainquit avec leur aide. Alors il chassa l'usurpateur du trône sur lequel il remit le vieillard à qui il confia l'héritier légitime, le jeune Roupin-Raymond<sup>163</sup>.

---

<sup>162</sup> Ernoul (ch. XXIX) le dit clairement.

<sup>163</sup> Léon écrivait à Innocent III: «In his Templarii et Hospitalarii a rationis tramine non dissentientes, præmissa mala postposuerunt et nobiscum pacem inierunt. Postea congregato exercitu nostro, tandiu laboravimus invigilantes, quoadusque Principem in principali sede sua sedere et in civitatem suam honorifice recipi cognovimus».